

# BPJEPS Spécialité « Educateur Sportif »

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport ou BPJEPS est un diplôme de niveau IV. Il est obtenu par la **validation d'unités capitalisables**.

## Les compétences à acquérir en 4 UC

- **UC 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure** : communication, prise en compte des caractéristiques des publics dans leur environnement, éducation à la citoyenneté, contribution au fonctionnement de la structure.
- **UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure** : concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation.
- **UC 3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage** : concevoir, conduire et évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage.
- **UC 4 : Mobiliser les techniques de la mention pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage** : conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de la mention ou option ; maîtriser et faire appliquer les règlements de la mention ou option ; garantir des conditions de pratique en sécurité.

Les UC 1 et 2 sont également communes à la spécialité « animateur » du BPJEPS. Les UC 3 et 4 sont spécifiques à la spécialité et la mention choisie.

## Les mentions préparées par notre CFA

Activités Physiques Pour Tous, Sports Collectifs, Aquatiques et de la Natation, Equestres, Gymniques de la Force et de la Forme ...

## Déroulement de la formation

La formation se prépare en alternant des périodes de formation théorique en centre de formation et des périodes de formation pratique chez l'employeur.

## Descriptif du Métier

A l'issue de la formation, l'éducateur sportif exerce en autonomie son activité professionnelle, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités physiques et sportives dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable au plan pédagogique, technique et organisationnel de son action et assure la sécurité des tiers et publics dont il a la charge. Il intervient dans une logique de travail collectif et partenarial en prenant en compte notamment les démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitements.

## Types d'employeur

L'éducateur sportif travaille dans des structures telles que : clubs sportifs, centres aquatiques et de remise en forme, associations sportives, collectivités territoriales, structures privées ...

## Les Pré Requis

Ils sont différents selon la mention retenue et doivent être obtenus **un mois minimum avant la date de début de votre formation !**

⚠ Soyez vigilants et renseignez-vous au plus tôt !  
N'hésitez pas à nous contacter.

## Sélections

Les tests de sélection sont propres à chaque organisme de formation. Ils peuvent contenir une épreuve écrite (QCM, expression écrite, ...) et une épreuve orale (entretien de motivation individuel et/ou en groupe).

